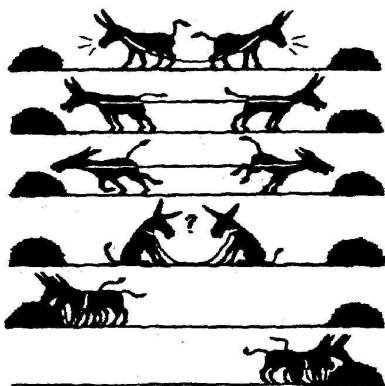


PRESENTATION DE LA PEDAGOGIE COOPERATIVE



Sommaire :

1. Les invariants pédagogiques, par Célestin Freinet
2. Les propositions de la pédagogie coopérative, par Nicolas Go
3. Citoyenneté et pédagogie coopérative, par Jean-François Vincent
4. Le point de vue de la pédagogie Freinet
5. A quoi reconnaît-on une classe Freinet ?
6. Le point de vue de la pédagogie institutionnelle
7. Définition de la pédagogie institutionnelle

1. Les invariants pédagogiques

par Célestin Freinet en 1964.

...C'est une nouvelle gamme des valeurs scolaires que nous voudrions ici nous appliquer à établir, sans autre parti-pris que nos préoccupations de recherche de la vérité, à la lumière de l'expérience et du bon sens. Sur la base de ces principes que nous tiendrons pour invariants, donc inattaquables et sûrs, nous voudrions réaliser une sorte de Code pédagogique ...

- | | |
|-----------------------|---|
| <i>Invariant n°1</i> | L'enfant est de la même nature que nous. |
| <i>Invariant n° 2</i> | Etre plus grand ne signifie pas forcément être au-dessus des autres. |
| <i>Invariant n° 3</i> | Le comportement scolaire d'un enfant est fonction de son état physiologique, organique et constitutionnel. |
| <i>Invariant n° 4</i> | Nul - l'enfant pas plus que l'adulte - n'aime être commandé d'autorité. |
| <i>Invariant n° 5</i> | Nul n'aime s'aligner, parce que s'aligner, c'est obéir passivement à un ordre extérieur. |
| <i>Invariant n° 6</i> | Nul n'aime se voir contraint à faire un certain travail, même si ce travail ne lui déplaît pas particulièrement. C'est la contrainte qui est paralysante. |
| <i>Invariant n° 7</i> | Chacun aime choisir son travail, même si ce choix n'est pas avantageux. |
| <i>Invariant n° 8</i> | Nul n'aime tourner à vide, agir en robot, c'est-à-dire faire des actes, se plier à |

	des pensées qui sont inscrites dans des mécaniques auxquelles il ne participe pas.
<i>Invariant n° 9</i>	Il nous faut motiver le travail.
<i>Invariant n° 10</i>	Plus de scolastique.
<i>Invariant10 bis</i>	Tout individu veut réussir. L'échec est inhibiteur, destructeur de l'allant et de l'enthousiasme.
<i>Invariant10 ter</i>	Ce n'est pas le jeu qui est naturel à l'enfant, mais le travail.
<i>Invariant n° 11</i>	La voie normale de l'acquisition n'est nullement l'observation, l'explication et la démonstration, processus essentiel de l'Ecole, mais le Tâtonnement expérimental, démarche naturelle et universelle.
<i>Invariant n° 12</i>	La mémoire, dont l'Ecole fait tant de cas, n'est valable et précieuse que lorsqu'elle est vraiment au service de la vie
<i>Invariant n° 13</i>	Les acquisitions ne se font pas comme l'on croit parfois, par l'étude des règles et des lois, mais par l'expérience. Etudier d'abord ces règles et ces lois, en français, en art, en mathématiques, en sciences, c'est placer la charrue devant les bœufs.
<i>Invariant n° 14</i>	L'intelligence n'est pas, comme l'enseigne la scolastique, une faculté spécifique fonctionnant comme en circuit fermé, indépendamment des autres éléments vitaux de l'individu
<i>Invariant n° 15</i>	L'Ecole ne cultive qu'une forme abstraite d'intelligence, qui agit, hors de la réalité vivante, par le truchement de mots et d'idées fixées par la mémoire.
<i>Invariant n° 16</i>	L'enfant n'aime pas écouter une leçon ex cathedra
<i>Invariant n° 17</i>	L'enfant ne se fatigue pas à faire un travail qui est dans la ligne de sa vie, qui lui est pour ainsi dire fonctionnel.
<i>Invariant n° 18</i>	Personne, ni enfant ni adulte, n'aime le contrôle et la sanction qui sont toujours considérés comme une atteinte à sa dignité, surtout lorsqu'ils s'exercent en public.
<i>Invariant n° 19</i>	Les notes et les classements sont toujours une erreur
<i>Invariant n° 20</i>	Parlez le moins possible
<i>Invariant n° 21</i>	L'enfant n'aime pas le travail de troupeau auquel l'individu doit se plier comme un robot. Il aime le travail individuel ou le travail d'équipe au sein d'une communauté coopérative
<i>Invariant n° 22</i>	L'ordre et la discipline sont nécessaires en classe.
<i>Invariant n° 23</i>	Les punitions sont toujours une erreur. Elles sont humiliantes pour tous et n'aboutissent jamais au but recherché. Elles sont tout au plus un pis-aller.
<i>Invariant n° 24</i>	La vie nouvelle de l'Ecole suppose la coopération scolaire, c'est-à-dire la gestion par les usagers, l'éducateur compris, de la vie et du travail scolaire.
<i>Invariant n° 25</i>	La surcharge des classes est toujours une erreur pédagogique.
<i>Invariant n° 26</i>	La conception actuelle des grands ensembles scolaires aboutit à l'anonymat des maîtres et des élèves; elle est, de ce fait, toujours une erreur et une entrave.
<i>Invariant n° 27</i>	On prépare la démocratie de demain par la démocratie à l'Ecole. Un régime autoritaire à l'Ecole ne saurait être formateur de citoyens démocrates.
<i>Invariant n° 28</i>	On ne peut éduquer que dans la dignité. Respecter les enfants, ceux-ci devant respecter leurs maîtres est une des premières conditions de la rénovation de l'Ecole

Invariant n° 29 L'opposition de la réaction pédagogique, élément de la réaction sociale et politique est aussi un invariant avec lequel nous aurons, hélas! à compter sans que nous puissions nous-mêmes l'éviter ou le corriger.

Invariant n° 30 Il y a un invariant aussi qui justifie tous nos tâtonnements et authentifie notre action: c'est l'optimiste espoir en la vie.

2. Les propositions de la pédagogie coopérative

par Nicolas Go

Pour Nicolas Go, Dr en philosophie et sciences de l'éducation, la pédagogie coopérative est un levier dans une école malmenée.

Qu'est-ce qui va mal selon vous dans l'école publique ?

C'est l'idée selon laquelle l'élève est ignorant et doit recevoir la connaissance de celui qui sait. Nous contestons toute l'organisation qui repose sur ce principe qui fétichise le savoir et transforme l'élève en réceptacle. Et quoiqu'en disent les travaux de recherche, la réalité de la classe reste le professeur qui arrive avec une leçon et demande aux élèves d'entrer dans sa logique d'enseignement. L'élève doit se soumettre à l'expertise du professeur, aux objectifs, à la démarche qu'il a délimités en fonction des programmes et du savoir attendu.

Que proposez-vous ?

De rendre l'élève en situation d'élaborer ses propres tâches et problèmes. Pour que ce soit possible, il faut deux choses : créer dans la classe un milieu coopératif de mutualisation des savoirs où l'on supprime la soumission, on transforme le rapport autorité discipline en un rapport de travail émancipateur. Deuxième chose : l'attention portée à la force créatrice du désir, qui motive l'action, les gestes, la pensée, l'activité. C'est l'élan de vie. On considère dans la pédagogie coopérative que ce désir est moteur d'apprentissage.

Comment ?

On souhaite restituer le rapport désir-créativité, pas seulement pour les activités artistiques mais aussi dans les mathématiques. Le désir provoque chez l'enfant la fonction imaginaire, l'amitié entre les enfants. Aujourd'hui, le système est inadéquat, les enfants souffrent. La principale errance de notre société est l'incapacité de se réjouir de vivre. Un des enjeux est de rendre à l'enfant sa capacité de rire, de trouver les conditions, quelles que soient les circonstances pour qu'il exerce sa puissance créatrice. Ce n'est pas de la morale, de la dénégation, mais une position de sagesse. C'est aussi une technique de travail, une manière de faire.

Paru dans Ouest France, le 9 mars 2010

3. Citoyenneté et pédagogie coopérative

par Jean-François Vincent, Citoyenneté et pédagogie coopérative par Jean-François Vincent, ex-président de l'OCCE

On aurait tort de réduire l'OCCE, l'Office Central de la Coopération à l'Ecole, à une affaire de

gestion régularisée de la coopérative de l'école. C'est d'éducation que se préoccupe l'OCCE, grâce à la promotion d'une véritable pédagogie coopérative.

L'exercice de la citoyenneté ne saurait s'apprendre de façon théorique. Il nécessite la mise en œuvre de principes pédagogiques reconnaissant l'enfant comme un individu à part entière et s'appuyant sur les principes fondamentaux de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et des droits de l'enfant.

La pédagogie coopérative, au travers des structures qu'elle institue, des pratiques pédagogiques qu'elle met en œuvre et du tissu relationnel sur lequel elle s'appuie permettra à l'enfant d'exercer activement sa vie civique.

La pédagogie coopérative change le statut de l'enfant et de l'adulte

Pour rendre les élèves responsables et acteurs dans tous les aspects de la vie de l'école, et pour ne pas en rester aux mots et aux idées générales, la classe coopérative s'appuie sur un certain nombre de pratiques pédagogiques et de structures visant à déléguer réellement aux élèves une partie du pouvoir et des responsabilités de l'enseignant.

"Un homme libre ne doit rien apprendre en esclave."(Platon)

A titre d'exemple, citons:

- le conseil de coopérative et son bureau
- les rôles
- Les contrats et plans de travail
- les fichiers de travail autonome
- la correspondance scolaire
- le journal de classe ou d'école
- les règles de vie de la classe
- la gestion des moyens financiers
- le tutorat et l'entraide
- le travail de groupe
- l'évaluation formatrice, la co-évaluation ou l'auto-évaluation...

Dans une classe coopérative, tous les citoyens de la " société-classe," sont responsables, au niveau qui est le leur (en fonction de l'âge, de l'expérience, de la maturité...) de la vie de la classe en général et de l'émancipation de chacun de ses membres.

Ce n'est pas au maître, au directeur ou aux parents de résoudre le problème, de gérer le conflit ou l'échec scolaire, mais c'est au contraire *avant tout* au groupe d'envisager des réponses aux questions qui se posent :

- Que peut-on faire pour aider tel élève dans telle discipline ?
- Comment améliorer les relations dans la classe ?
- Que faire quand on a fini son travail ?
- Comment se procurer l'argent pour notre projet de classe transplantée?
- Comment intervenir dans une bagarre ou un conflit verbal ?
- Que faire quand un membre du groupe gêne les autres ?
- Comment aider un camarade à apprendre une leçon?
- Quelles sanctions en cas de non respect des règles de vie ?...

... autant de questions, de situations-problèmes en prise directe sur la vie de la classe qui, analysées collectivement, permettront l'élaboration de nouvelles règles, la création de nouvelles structures ressenties comme nécessaires au bon fonctionnement de la classe et à la réussite de chacun.

La pédagogie coopérative modifie les relations dans l'apprentissage

Le respect, la solidarité, l'entraide, sont les notions essentielles de la pédagogie coopérative.

Dans une classe coopérative, quelle que soit la nature du "projet" (apprendre à lire, à compter, préparer une exposition ou une classe transplantée ...), l'essentiel ne réside pas dans les performances individuelles, mais dans la réussite de tous grâce au travail de chacun.

Concrètement dans une classe coopérative, il existe des "lois inaugurales" (instituées par l'enseignant dès le début d'année) explicites, affichées et connues qui vont créer le "climat" et modifier les relations au sein de la classe.

Quelques lois inaugurales pour " créer le climat " :

- Dans la classe sont reconnus le droit, l'erreur, le droit au doute, le droit à l'oubli ou au non savoir et le devoir d'écoute.
- Les élèves ont le droit, chaque fois que la nécessité se présente, de se faire aider par un ou plusieurs camarades et le devoir de secourir un camarade en difficulté.
- *"Construire une société fraternelle où le développement de chacun ne s'effectue pas au détriment des autres mais vise à la promotion de tous."* (Philippe Meirieu)
- La réussite de chacun est l'affaire de tous et pas seulement celle des adultes
- Il est obligatoire de porter secours à un camarade en difficulté, que celle ci soit affective, physique, relationnelle ou intellectuelle.
- *"Apprendre avec les autres, par les autres et pour les autres et non pas seul contre les autres* (André de Peretti)
- Toutes les décisions se prennent avec l'ensemble du groupe réuni en conseil de coopérative, celui-ci pouvant se réunir à n'importe quel moment en cas d'urgence.

Une autre loi, pédagogique celle ci, fondamentale dans le cadre de la formation du citoyen-élève, sous-entend que dans une classe coopérative, les apprentissages (cognitifs, relationnels, moteurs...) se construisent activement en coopération, en interaction autour de situations-problèmes et pas uniquement individuellement en compétition avec les autres.

La classe coopérative institue des règles

Dans une classe coopérative, les règles de vie s'élaborent progressivement en réponse aux problèmes rencontrés. Elles instituent un cadre de référence qui permet la bonne marche du groupe ou du projet. Co-construites par le maître et les élèves dans le respect de tous les points de vue, de toutes les différences, élaborées grâce à l'argumentation, elles sont évolutives.

Ces règles créées, adoptées, modifiées sont " assimilées" et ont valeur de loi, car sont elles deviennent la propriété commune de la classe.

"La classe est le lieu d'émergence de la Loi et non pas le lieu d'application des règlements." (Michel Develay)

L'enfant, placé dans cette situation de communication authentique, vit la démocratie grâce à ces règles qui fondent un cadre institutionnel ouvert sur l'environnement proche de la vie réelle.

Quelques règles pour établir des règles :

- identifier clairement le problème posé (conflit comportement travail) ;
- rechercher toutes les solutions possibles avec, si nécessaire, un temps de réflexion Individuelle ou en petits groupes;
- évaluer ensemble toutes les solutions proposées : présentation des propositions, débats avec argumentation et critique;

- choisir la solution la plus acceptable par un vote ; l'article est rédigé en commun, puis mis à l'essai; expliquer clairement le détail de la décision prise;
- établir les critères qui permettront de juger du résultat;
- définir les engagements individuels et collectifs de respect des décisions; effectuer une évaluation lors d'une prochaine réunion.

La classe coopérative s'appuie sur une structure démocratique

Le conseil de coopérative assume les trois pouvoirs de l'organisation démocratique :

- **pouvoir législatif** : il établit les lois et règlements qui vont organiser la vie de la classe ou de l'école;
- **pouvoir exécutif**: instance de régulation, c'est lui qui attribue les responsabilités, vérifie l'application des décisions, prend les mesures nécessaires à la bonne marche de la classe;
- **pouvoir judiciaire**: il analyse les problèmes rencontrés, prononce des sanctions.

Institution essentielle de la pédagogie coopérative, c'est le lieu où les élèves et les enseignants organisent les activités de la classe, la vie du groupe et gèrent l'entreprise classe.

La fréquence des conseils, les conditions de fonctionnement, les contenus abordés, les rôles des conseils sont très variables d'une classe à l'autre.

On peut cependant dégager certaines permanences dans les ordres du jour et les sujets traités:

- organisation et évaluation du travail et des activités de la classe,
- évaluation des rôles et des responsabilités;
- élaboration des règles de vie, régulation des conflits et relations dans la classe;
- gestion financière des projets...

Pour conclure

La coopération est un levier pour la démocratie.

Apprendre "en coopération", c'est essentiel de le rappeler, n'est pas pour nous, militants de la pédagogie coopérative, une fin en soi, mais la condition pour installer le débat d'idées, le conflit de pensée, la contractualisation des rapports entre partenaires, afin de favoriser l'émergence de la loi qui, par delà les points de vue personnels, institue ce que Michel Develay nomme "une éthique de l'altérité approuvée".

Apprendre à nos élèves à vivre ensemble en leur permettant d'exercer activement de véritables responsabilités dans le cadre de l'institution démocratique d'une classe coopérative, c'est les préparer à exercer leurs droits et à respecter leurs obligations de citoyens libres dans une démocratie moderne.

4. Le point de vue de la pédagogie Freinet

Les enseignants tentent de résister aux visées libérales du capitalisme sur l'éducation.

La compétition, la marchandisation des savoirs, l'individualisme, le déni de l'humain font place à l'entraide, la mutualisation des savoirs, la coopération et la relation.

Des pratiques pédagogiques

- Un travail créateur, facteur d'épanouissement personnel, associé au travail autonome, respectant les rythmes et capacités de chacun.
- Des centres d'intérêt où chacun pourra faire valoir ses besoins et ses désirs.
- Des situations d'apprentissages authentiques portées par la coopération, le respect mutuel, la solidarité et la confiance permettant :
 - l'expression libre
 - le travail personnalisé (fichiers auto-correctifs, travail planifié, évaluation formatrice « brevets »)
 - la recherche, la méthode naturelle d'apprentissage, le tâtonnement expérimental.
 - le conseil coopératif de classe ou/et d'école pour élaborer les projets, les règles de vie et réguler les conflits.
 - la communication : entretiens, débats, conférences, journal, correspondances.
 - la découverte du monde : avec des visites, des voyages-échanges, des classes de découvertes, l'accueil de personnes ressources...
 - la libre circulation au sein de la classe et de l'école dans le respect des règles de vie communes

5. A quoi reconnaît-on une classe Freinet ?

Précisons d'entrée de jeu qu'il n'y a pas de classe Freinet idéale et que notre objectif n'est pas de définir ce que pourrait être une telle classe.

Il n'y a que des classes en marche vers la pédagogie Freinet avec tout ce que cela comporte de doutes, de réussites, d'échecs, de questionnements, d'interrogations. Néanmoins, il serait inconséquent de soutenir qu'une classe Freinet ou une classe en bonne voie de le devenir ne soit pas reconnaissable à un œil averti. L'éducateur qui décide d'introduire dans sa classe une ou plusieurs techniques Freinet s'aperçoit très rapidement que chacune de ces techniques non seulement contribue à l'instauration progressive d'un nouveau climat dans son groupe, mais également qu'elle interagit avec d'autres techniques introduites précédemment. Lancer le texte libre dans sa classe s'accompagnera bientôt, si l'éducateur est conséquent avec lui-même, de l'introduction de la correspondance interscolaire et du journal scolaire qui motiveront en retour la création de textes libres.

Est-ce à dire qu'un enseignant qui n'utilise qu'une seule technique Freinet - par exemple la correspondance scolaire - peut se targuer de « faire du Freinet »? Cela nous semble abusif et dangereux. Nous pensons au contraire que ce n'est que lorsqu'il aura mis en place plusieurs structures et façons nouvelles de travailler, que commencera à poindre une nouvelle classe que bientôt ni les enfants, ni les parents, ni lui-même ne reconnaîtront plus. Ce moment critique où la classe « bascule » - si l'on ose dire - dans la pédagogie Freinet est difficile à déterminer : le charisme de l'enseignant permet parfois dans certaines classes de pallier la carence de divers domaines, mais dans d'autres milieux, il se révélera inopérant. Mais restons pragmatiques, entrons dans une classe et cherchons quels critères observer pour déterminer si elle est ou non sur la voie de la pédagogie Freinet.

Ces différents critères ne sont pas présentés ici de manière hiérarchisée :

a. Dans cette classe, existent des projets collectifs et des projets individuels. Les enfants et l'enseignant tentent de répondre aux questions qui se posent soit en grand groupe, soit en petits groupes ; chaque enfant a en outre la possibilité de travailler seul dans les domaines où il est le plus à l'aise ou qui l'intéressent. Un équilibre existe entre les activités collectives et individuelles afin que les enfants aient l'occasion à la fois de se heurter à la difficulté de mener à bien un travail seul et à

celle du travail en groupe ou d'équipe ainsi que de soupeser les avantages, les inconvénients et parfois l'adéquation de l'une des deux formules au type de travail envisagé. Certains apprentissages sont individualisés, la classe dispose d'outils tels que les fichiers et livrets auto-correctifs qui permettent aux enfants de prendre une certaine autonomie à la fois vis-à-vis de l'enseignant et de la matière.

b. L'organisation du travail se fait avec les enfants. Il existe des plannings de journée, de semaine, de mois, d'année suivant les âges. Les enfants disposent d'un plan de travail journalier, hebdomadaire ou de quinzaine qui leur permet de planifier leur travail individuel et d'en dresser régulièrement le bilan avec l'aide de l'enseignant.

c. L'enseignant a mis en place des structures et des activités qui favorisent la coopération entre les enfants plutôt que la compétition : dans la mesure du possible, il cherche à éviter les comparaisons inutiles ; il supprime les classements et les notes, les bulletins chiffrés qui sont avantageusement remplacés par des évaluations écrites plus fines et par les comptes rendus des plans de travail.

d. Les enfants ont un certain pouvoir dans la classe : ils peuvent agir sur les zones de l'horaire qui ne sont pas codifiées par l'institution; ils peuvent proposer des activités, des améliorations, des changements ; ils peuvent choisir parmi plusieurs possibilités qui leur sont proposées par l'enseignant; ils ont l'occasion de discuter de leurs relations avec les autres et avec l'enseignant. Tout cela se fait au cours de conseils (conseil unique hebdomadaire ou conseil-projet de début de semaine ou quinzaine et conseil-bilan en fin de période, conseil journalier chez les petits). Ce conseil est institutionnalisé et les enfants savent que c'est le lieu où se prennent les décisions importantes qui concernent la classe. Il est géré par le groupe et l'enseignant s'efforce de donner petit à petit la possibilité aux enfants de le diriger, d'en assumer le secrétariat.

e. La classe édite un journal scolaire : les enfants y font paraître leurs textes libres, les résultats de leurs enquêtes et recherches, les comptes rendus de leurs expériences, leurs questions, bref tout ce qui concerne la vie de la classe. Dans ce journal ne paraissent que des créations originales (textes, dessins, jeux, etc.) sauf s'il s'agit de documents cités ou donnés à titre d'exemple.

f. La classe est ouverte sur l'extérieur : elle correspond avec d'autres classes, d'autres personnes, elle sort, rend visite à des expositions, des artisans, des usines et invite des personnes chez elle (contact avec des gens ayant une expérience de vie à partager avec les enfants).

g. L'enseignant développe dans la classe l'esprit de recherche : il favorise la recherche collective ou par groupe comme la recherche personnelle : les enfants présentent le résultat de celles-ci au cours de petites conférences, ils ont à leur disposition une bibliothèque documentaire soit dans l'école, soit dans la classe elle-même. Dans ce dernier cas, ils participent au classement de cette documentation. L'objectif est de répondre aux questions que l'on se pose dans tous les domaines. Ce secteur couvre ce qu'on entend communément par histoire - géographie - sciences mais peut également concerner des aspects comme la morale, la philosophie, l'initiation sociale, etc.

h. L'enseignant favorise l'expression libre : celle-ci ne tombe pas du ciel du jour au lendemain, il doit la favoriser en valorisant ce qui dans l'expression des enfants est vraiment « libre » et non la reproduction de stéréotypes existants. Cette expression est inévitablement soumise au regard de l'adulte (des adultes dans l'école) et des enfants. L'enseignant aide l'enfant à se débarrasser petit à petit de ses chaînes et à exprimer véritablement ce qu'il ressent par le dessin, l'écriture, la danse, l'expression corporelle, le théâtre, la musique, etc.

i. Un place particulière est faite au tâtonnement expérimental : dans toutes les activités, l'enseignant respecte les initiatives des enfants et valorise la recherche hors des sentiers battus. Le tâtonnement expérimental est une loi de la vie en général, c'est à ce titre qu'il a droit de cité dans la classe.

Henry LANDROIT

6. Le point de vue de la pédagogie institutionnelle

L'école ne souffre pas d'un manque de méthodes pertinentes mais de la difficulté à gérer l'incontournable hétérogénéité des comportements, des investissements et donc des capacités socio affectives autant qu'intellectuelles et scolaires des élèves.

Qu'on le nie ou qu'on l'ignore, la pédagogie ne se réduit pas aux méthodes d'apprentissage. La pédagogie, c'est aussi ce qui se passe quotidiennement dans la classe, en fonction de son organisation, de sa gestion des relations, des conflits, des interdits, de l'équilibre des échanges matériels, affectifs et intellectuels, toutes choses déterminant l'état de santé psychologique du milieu.

Cette santé psychologique influe autant sur les apprentissages que les méthodes elles-mêmes pour la bonne et simple raison qu'elle influe surtout sur la mobilisation, l'implication des enfants et du groupe, sans laquelle toute méthode pédagogique reste impuissante. Bref, qu'on le nie ou qu'on l'ignore, la didactique est à la pédagogie ce que la technique chirurgicale en tant que telle est à l'asepsie.

La Pédagogie Institutionnelle, fondée par Fernand Oury et Aïda Vasquez, continuée aujourd'hui par de multiples groupes de travail qui produisent à partir de leur expérience de classes coopératives des stages de formation et des livres, n'est qu'un ensemble non clos de réponses possibles à ce genre de problèmes.

Ce n'est pas une méthode : elle s'accommode de toutes les méthodes qui peuvent apprendre à la fois à lire, à écrire, à compter et à grandir, c'est-à-dire à apprendre sans en devenir idiots.

Elle ne date pas d'aujourd'hui, c'est une nouveauté qui date des années 50.

7. Définition de la pédagogie institutionnelle

par Aïda VASQUEZ et Fernand OURY, leurs fondateurs

La Pédagogie Institutionnelle est un ensemble de techniques, d'organisations, de méthodes de travail, d'institutions internes, nées de la praxis de classes actives. Elle place enfant et adultes dans des situations nouvelles et variées qui requièrent de chacun engagement personnel, initiative, action, continuité. Ces situations souvent anxiogènes (...) débouchent naturellement sur des conflits (...). De là cette nécessité d'utiliser, outre des outils matériels et des techniques pédagogiques, des outils conceptuels et des institutions sociales internes capables de résoudre ces conflits par la facilitation permanente des échanges matériels, affectifs et verbaux.

La Pédagogie Institutionnelle peut se définir :

- d'un point de vue statique : comme la somme des moyens employés pour assurer les activités et les échanges de tous ordres, dans et hors de la classe ;
- d'un point de vue dynamique, comme un courant de transformation du travail à l'intérieur de l'école.

Les changements techniques, les relations interindividuelles et de groupes à des niveaux conscients et inconscients, la structuration du milieu, créent des situations qui, grâce à des institutions variées et variables favorisent la communication et les échanges.

Dans la classe (nous préférons pouvoir écrire dans l'école) devenue lieu d'activité et d'échanges, savoir parler, comprendre, décider, etc. savoir lire, écrire, compter, deviennent des nécessités. Ce nouveau milieu favorise, outre les apprentissages scolaires, l'évolution affective et le développement intellectuel des enfants et des adultes.

(...) la caractéristique de la Pédagogie Institutionnelle : tendre à remplacer l'action permanente et l'intervention du maître par un système d'activités, de médiations diverses, d'institutions, qui assurent d'une façon continue l'obligation et la réciprocité des échanges, dans et hors du groupe."